



Le 20 février 2025

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique, nous intervenons dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine.

500 professionnels accueillent et accompagnent plus de **1400 résidents** dans
38 établissements et services

Nous recrutons un :

MONITEUR D'ATELIER / AGENT HYGIENE ET PROPRETE (H/F)

CDI à temps partiel (26 h 15 min. par semaine)

Missions :

Sous la responsabilité de la direction de **l'ESAT Les Ateliers de Bassens** situé sur la commune de Bassens, établissement accueillant des travailleurs en situation de handicap, vous aurez pour mission de :

- Réaliser des prestations d'entretien de locaux dans le respect des exigences clients, des protocoles et des règles de sécurité,
- Encadrer et organiser le travail d'une équipe de travailleurs,
- Accompagner les travailleurs dans le développement de leur autonomie et de leurs compétences professionnelles,
- Faire le lien avec les clients (mail , téléphone,...),
- Participer activement à l'amélioration continue de la démarche qualité et au développement des bonnes pratiques professionnelles notamment en matière de bientraitance.

Profil recherché :

- BEP/CAP Agent d'hygiène et de propreté souhaité ;
- CQP Moniteur d'atelier souhaité ;
- Expérience exigée de 2 ans ;
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe ;
- Sens de l'organisation et des priorités, être dynamique ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement ;
- Permis B en cours de validité exigé.

Spécificité : Conduite d'un Traffic (boîte manuelle) pour le transport des usagers sur les lieux d'interventions.

Prise de fonction : Dès que possible

Rémunération :

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 10 – Moniteur d’atelier de 2ème classe– Coefficient de base 411 ;
- Prime Ségur ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 1 529,82 € (prime comprise) pour 113 heures et 45 minutes auquel s’ajoute une reprise d’ancienneté selon expérience justifiée.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, congé pour déménagement, congé menstruel, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer par mail à Madame Karine MAILLET, directrice de l’établissement, à l’adresse recrutement@adiaph.fr en précisant bien le numéro de l’offre (2025-003).

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr